

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

La Charente

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». L'ensemble des 20 établissements du département entrant dans ces critères ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. La part de la population décrite est de 87%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	204	97	102	403
Accueil de jour	85	4	12	101
Accueil temporaire	3	2	11	16
Total	292	103	125	520
Taux d'équipement ¹	1,7‰	0,6‰	0,7‰	3,0‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur l'ensemble de la Charente, le taux d'équipement est de 3 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de la moitié de ces places sont installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec 1,7 place pour 1 000 personnes. L'accueil en internat représente 78% des places en Charente.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

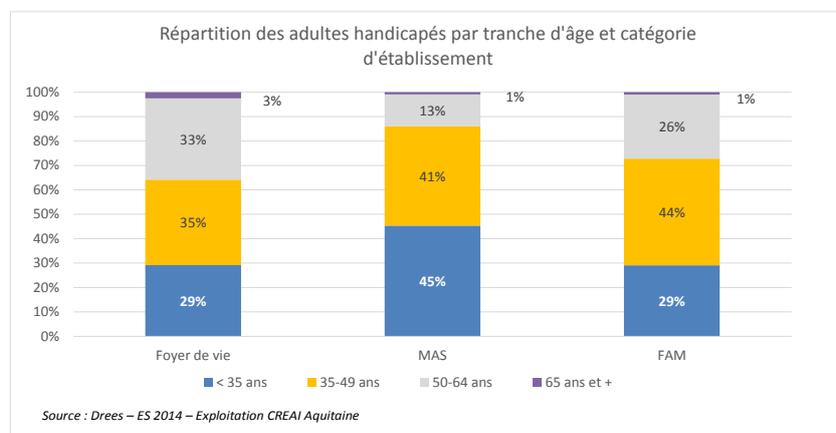
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	103
Foyer de vie	240
MAS	108
Total	451

En 2014, sur l'ensemble de la Charente, 451 adultes handicapés sont accueillis en structure d'hébergement pour adultes handicapés. Les adultes handicapés accueillis en foyer de vie représentent plus de la moitié des adultes handicapés accueillis dans les trois catégories établissements.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



Les foyers de vie accueillent les adultes handicapés les plus âgés du département : 36% d'entre eux ont 50 ans et plus. A l'inverse, les MAS ont la plus grande part d'adultes handicapés de moins de 35 ans (45%). Les adultes handicapés de 50 ans et plus représentent 29% des effectifs.

Les adultes handicapés accueillis en Charente sont majoritairement des hommes : 58% (soit 260 hommes), contre 42% de femmes (191).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Autisme ou TED		Psychose infantile		Pathologie génétique		Accidents périnataux	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	11	11%	10	10%	16	16%	14	14%	15	15%
Foyer de vie	58	24%	20	8%	33	14%	15	6%	7	3%
MAS	11	10%	40	37%	12	11%	7	6%	3	3%
Total	80	18%	70	16%	61	14%	36	8%	25	6%

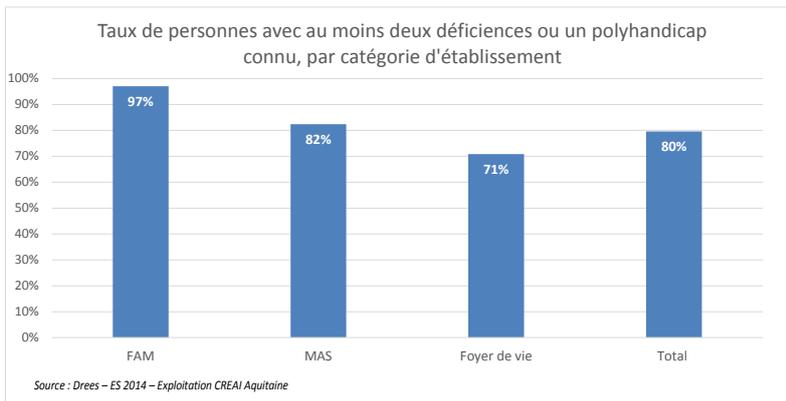
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 451 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés en Charente, 64% ont une pathologie connue. Parmi elles, 18% (80 personnes) sont atteints de trisomie ou autres anomalies chromosomiques et 16% présentent des troubles autistiques.

² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

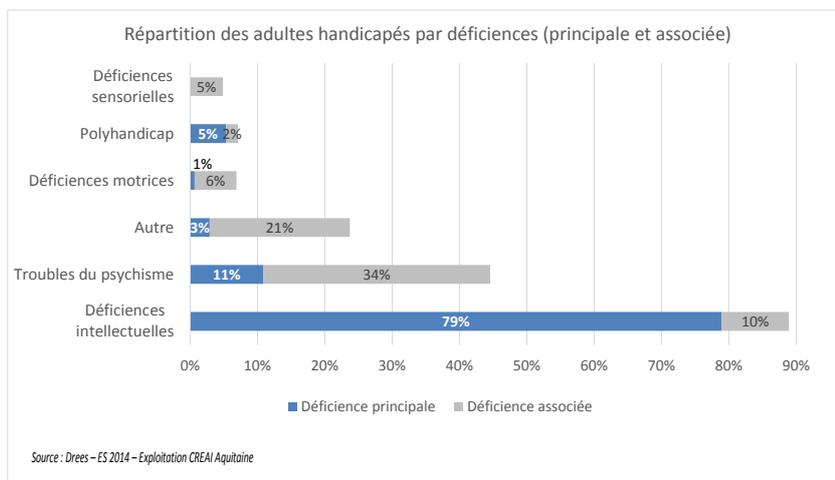
Déficiences

Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 80% (359 personnes).



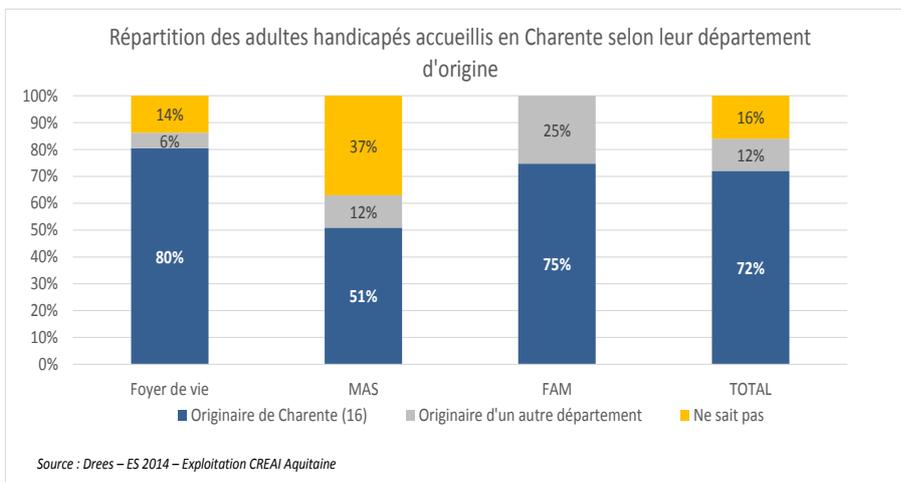
Les déficiences intellectuelles touchent près de 90% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social en Charente ; pour 53% (241 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 45% des adultes handicapés, avec 9% des

troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



Les flux dans l'espace

Sur les 451 adultes handicapés accueillis au sein des établissements de Charente, 325 en sont



originares et 53 sont originaires d'un autre département.

Cependant, pour 73 adultes handicapés,

l'origine départementale n'est pas connue. Les FAM

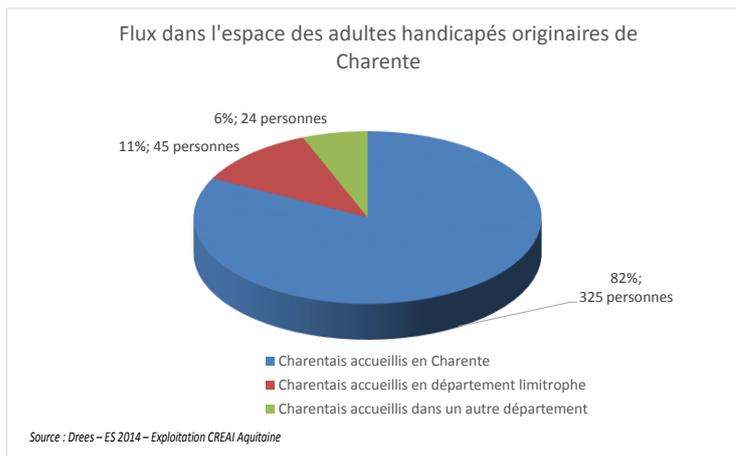
sont les établissements qui accueillent le plus

de résidents originaires d'un autre

département (25%).

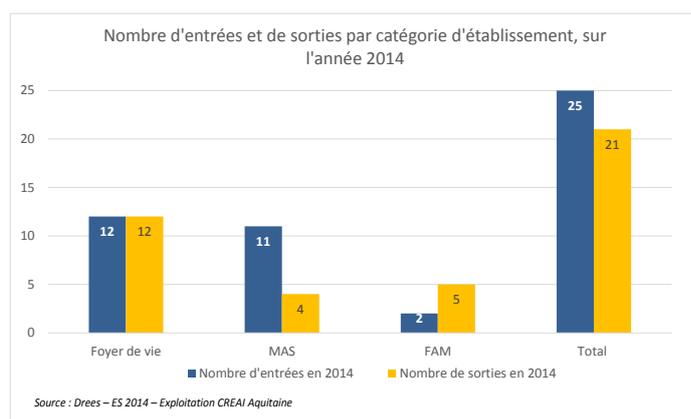
Les charentais accueillis hors département d'origine

La majorité (82%) des adultes handicapés originaires de Charente est accueillie dans un établissement de ce département. Ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe à la Charente (11%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 25 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social en Charente, dont 12 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 21 adultes handicapés sont sortis d'établissement. Ces flux s'équilibrent en foyer de vie ; en revanche, en MAS le nombre d'entrées en 2014 est près de 3 fois plus élevé que celui des sorties.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.